

Chronique Artistique

L'EXPOSITION PAUL ET ROBERT BEAT

Nos concitoyens Paul et Robert Beat ont ouvert, hier, au public, une exposition particulière de leurs œuvres, 44, rue de la Grande-Chaussée.

Nous avons visité ce coquet salon, où une centaine de toiles sont exposées dans un cadre très décoratif qui met discrètement, mais très heureusement en valeur ces deux excellents artistes.

L'exposition Paul et Robert Beat représente un effort remarquable. Ces délicates visions de la Bretagne et de notre Flandre qui constituent un ensemble harmonieux et homogène, sont traduites avec beaucoup d'émotion et de sincérité.

Paul Beat surtout, dont la palette est si délicieusement chartante, expose des paysages de tout premier ordre : « Les Peupliers », « Sous les Arbres », « Les Marchés », entre autres, sont des réalisations d'une coloration exquise et d'une grande sensibilité.

Béat le jeune, sans avoir la maîtrise de son père, affirme déjà dans un ensemble d'études très poussées, une facture large et personnelle.

Son œuvre qu'il intitule « Marches du Moulin », est un morceau très solide et vigoureusement peint.

Une belle nature morte, des pochades largement brossées, quelques croquis amusants, sont encore à signaler. Il y a, d'ailleurs, beaucoup d'excellentes choses dans cette intéressante exposition qui restera ouverte au public durant tout le mois de novembre et qui est appelée nous en sommes persuadés à un très gros et légitime succès.

Albert LEFEVRE.



VOIES URINAIRES =
Généralement, sur toutes les affection
récentes et anciennes.
Lettre à l'apothicaire B.S.O. mandat
BURY LILLE PARIS

Laboratoire d'analyses ouvert dimanche jusqu'à 12 h.

Crochet le pickpocket international
est aussi un contrebandier

Nous avons en son temps annoncé l'arrestation de quatre pickpockets internationaux en gare de Lille, par les inspecteurs de la Sécurité générale Peltier et Bouscatel. On sait que le vautour a été déclaré au parquet après avoir passé des aveux et que cette délicate affaire sera menée par M. le juge d'instruction Gorian.

Mais ce que l'on ne sait pas encore, c'est que l'un des inculpés est un contrebandier professionnel.

C'est du sieur Crochet dont il s'agit. Cet individu, a, en effet, reconnaît qu'il achetait des marchandises en Allemagne, qu'il les revendait en France au bon prix. Il est assez vraisemblable que ses camarades se l'avaient au même trafic.

L'enquête sans doute ne tardera pas à nous l'apprendre.

AU CONSEIL DE GUERRE

Insoumission. — Woitelet, Désiré-Noël, réserviste de la classe 1900, du recrutement de Béthune, bénéficiant d'un jugement d'accord.

Outrages à supérieur. — Ducamp Ernest-Couis, soldat au 20 R. I., écopé 3 mois de prison pour ivresse et outrages à supérieur, à l'occasion du service.

Désertion. — Bourgeois Henri, détenu aux ateliers de travaux publics de Fort Gassion, est condamné à un an de prison pour désertion à l'intérieur en temps de paix, après désertion antérieure.

Grâce. — Jean-Baptiste, soldat au 20 R. I., bénéficiant de la loi de sursis aux deux mois de prison octroyée par le Conseil, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre avec emport d'effets.

Chronique Théâtrale

Concerts Dupuis

LA DAMNATION DE FAUST

On travaille ferme pour la prochaine création de la Damnation de Faust qui aura lieu le 18 novembre au Théâtre municipal.

On sait que cette œuvre sera exécutée par l'orchestre Dupuis, d'une part, le Chœur du XXI et le Choral mixte Dupuis d'autre part.

Les interprètes des rôles de Faust et de Marguerite seront Goftin et Mme Alice Dau-mas, de l'Opéra.

Nul doute que malgré les difficultés sans nombre que nécessite la mise au point d'une œuvre aussi importante, les organisateurs de cette création obtiennent un très vif succès.

LA MASQUE AU GRAND-THEATRE

La joyeuse « Masque » d'Audran nous est réapparue en beauté hier au Grand-Théâtre de Lille. Rien d'étonnant : Mlle J. Mouzier incarnait « Belinda » avec le talent, la joieuse, l'entrain et la verve étonnantes, dont elle est pénétrée semble-t-il toute entière. M. Delprat dans « Pippo », lui donnait la plus heureuse des répliques et M. Gutin, fut un « Rocco » dont l'allure et le ton ne manquaient pas de force comique. Très correcte « Flaminette », Mme Rossay se fit apprécier. Un bon point aux petits rôles qui se prouvent extrêmement chantants.

Pour être parfaite, il ne manquait à cette représentation qu'un « Laurent XVII » pourvu en plus grande abondance de cette bonne gaieté plantureuse et naturelle si prisée à Lille et un « Friellini » moins indiscipliné au point de vue scénique : côté vocal ce fut correct.

V. B.

LES CONCERTS YSAYE A LILLE

Dimanche 27 novembre, notre ville aura, pour la première fois, la visite d'une des plus célèbres phalanges artistiques belges.

En effet, la Société des Concerts Y avra lieu ce jour donner un concert de gala à l'Hippodrome lillois.

Cet orchestre composé de 85 musiciens est considéré comme l'un des meilleurs qui existent.

La violoniste-soliste américaine, Mischa Elman se fera entendre au cours de ce concert.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ZAUBOURDIN CONCOURS DE POULAINS ET FÊTE DE GYMNASTIQUE

Fondé depuis trois mois seulement, le « Syn-Blot d'Élevage des Cailloux d'Haubourdin et d'Armentières » a voulu donner dimanche dernier, la preuve de sa vitalité en organisant, sous les auspices de la Municipalité d'Haubourdin, un concours de poulains et pouliches.

Cette première manifestation a obtenu un plein succès.

Le concours, que le but qui s'était proposé tel le syndicat d'élevage en organisant ce concours, a été atteint : plusieurs acheteurs ont profité, en effet, des facilités que leur étaient fournies et des marchés ont été conclus sur place.

On trouvera ci-dessous les noms des principaux lauréats.

Le jury, composé de MM. Leycuyer et Huchart, vétérinaires à Haubourdin, Narisse Destombes, de Frelinghien ; Lescargot, de Lomme,

Casimir Destombes, de Ronches ; Bally, de Saint-André et Debuchy de Noyelles.

Le jury a donc concédé à M. Auguste Poitevin, président d'honneur, officier, un diplôme à la mémoire de la Commission du Syndicat. Au cours d'un toast très applaudu, le jury montra la nécessité pour les élevages et fermiers de se grouper pour s'en aider.

A l'occasion du concours, la Municipalité avait organisé, l'après-midi, une fête de gymnastique qui obtint un beau succès, malgré un temps peu favorable.

Nous avons visité ce coquet salon, où une centaine de toiles sont exposées dans un cadre très décoratif qui met discrètement, mais très heureusement en valeur ces deux excellents artistes.

L'exposition Paul et Robert Beat représente un effort remarquable. Ces délicates visions de la Bretagne et de notre Flandre qui constituent un ensemble harmonieux et homogène, sont traduites avec beaucoup d'émotion et de sincérité.

Paul Beat surtout, dont la palette est si délicieusement chartante, expose des paysages de tout premier ordre : « Les Peupliers », « Sous les Arbres », « Les Marchés », entre autres, sont des réalisations d'une coloration exquise et d'une grande sensibilité.

Béat le jeune, sans avoir la maîtrise de son père, affirme déjà dans un ensemble d'études très poussées, une facture large et personnelle.

Son œuvre qu'il intitule « Marches du Moulin », est un morceau très solide et vigoureusement peint.

Une belle nature morte, des pochades largement brossées, quelques croquis amusants, sont encore à signaler. Il y a, d'ailleurs, beaucoup d'excellentes choses dans cette intéressante exposition qui restera ouverte au public durant tout le mois de novembre et qui est appelée nous en sommes persuadés à un très gros et légitime succès.

Albert LEFEVRE.

se plaint à son tour des dégâts, que font chez lui les poules de M. Lesser. La gendarmerie s'occupe de cette grave affaire.

FLEURS-EN-ESCREBIEUX

UN BICOT JOUE DU POIGNARD

Au cours d'une rixe, le marocain Arba Said Rendous, demeurant cité Devillers, porte à son compatriote Mai Said un coup de couteau qui le blesse légèrement et pris la fuite.

Arba Said vient d'être arrêté à Hanin-Liéard par la gendarmerie et écrasé à la prison de Béthune. Il était déjà recherché pour un méfait analogue. Mai Said a été arrêté, mais son état n'est pas grave.

AUBRY

UN VOL AUDACEUX. — Mme Van-huyck, née Maria Romboek, s'étant absentée de chez elle une demi-heure, constata en rentrant qu'on lui avait dérobé une somme de 200 fr. placée dans le tiroir d'une commode. Elle porta plainte. Les soupçons pesèrent sur une nommée Mathilde V... qui a disparu le jour de vol.

VILLERS-CARMOUX

ITALIEN VOLEUR. — L'Italien Vincenzo Passacantando, né à Belforte-de-Chianti, a été surpris au moment où il emportait des couvertures et des draps appartenant à M. Emile Dazin, facteur des Postes. Il a été arrêté.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

TOUSSAINT !

Un groupe d'anciens combattants denoissons nous écrit :

Nous ne pouvons laisser passer sous silence les lignes suivantes émanant de M. Wili, directeur de votre journal :

« Vers quel morts notre pensée pourrait-elle aller en ce jour si ce n'est vers les grandes morts de la guerre ?

Les discours et les monuments ne leur sont pas ménagés, mais ce n'est pas là que devrait s'arrêter la piété reconnaissante de la Nation. Si leur souvenir passe déjà l'indifférence des foules comme la charrue lisse la sol des champs de batailles. La fraternelle union des hommes dans les tranchées, il n'est plus devoir qu'un mot : union sacrée, galvanisé par les politiciens, déchu de son sublime prestige par l'abus qu'en a fait sur les affiches électorales. Des larmes de sang ont dispersé les volontés émouvantes. Des tombes qui disent, sous leur croix de bois, le sacrifice infini des humbles pour que la patrie soit libre et les enfants plus heureux, que reste-t-il dans les pauvres cimetières que nos noms s'effacent ?

Sans venir dire combien les expériences n'ont pas été toutes anciennes, mais à tous, devant les œuvres superbes, devant notre courage et la grandeur des sacrifices que nous impossons. A cette époque il fallait encourager celui qui était destiné à la mort ; ces écrits étaient faits pour « alerter », et les officiers étaient distribués aux meilleurs, à ceux qui avaient entraîné les masses, pour raviver les courroux.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Nous savons déjà que nous pourrons compter sur votre estimable journal ; vous impressionnant article du 2 novembre « Toussaint » nous le prouverons une fois de plus si c'est nécessaire.

DES ANCIENS COMBATTANTS

Parmi ces œuvres, la Crèche municipale d'Asnières, installée en un agréable immeuble de la rue des Poilus, est l'une des plus remarquables qu'on puisse voir.

En visitant cet établissement on traverse successivement la salle où les enfants sont reçus à leur entrée ; le lavabo où leurs pieds sont lavés à la toilette d'hygiène ; le vestiaire où chaque enfant a son casier numéroté ; la Pouponnière, vaste salle abondamment éclairée, aux murs décorés d'amusantes peintures murales à sujet enfantin, où mobilier ad hoc, et où prennent leurs ébats les enfants les plus grands ; le dortoir et ses 76 berceaux, vaste et ségré, la salle des biberons où soin de lait et du matériel est un sacerdoce ; la cuisine ; la salle d'école, partagée avec la pharmacie et enfin la buanderie et ses dépendances de séchage, de repassage, etc.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.

Il y a, dans l'ancien bâtiment, une grande salle où l'on peut faire des exercices de gymnastique.

Tous ces écrits, toutes ces promesses vont maintenant à l'eau. C'est tout juste si le poète nous rappelle à l'ordre du jour.